

Lettre du 15 juin 2022

Pour une Éducation Nationale et le Service Public

Suite aux déclarations du président de la République visant à généraliser l'expérience Marseillaise, ID-FO rappelle son attachement à une Éducation nationale et au service public.

Ne nous y trompons pas : la notion d'autonomie brandie comme réponse à tous les problèmes que connaît l'École signifie, ni plus ni moins, le transfert de charges et de responsabilités vers les personnels de direction et une nouvelle étape vers la mise en concurrence, de fait, des établissements.

Les personnels de direction savent bien que le préalable à toute amélioration de la performance du système éducatif passe d'abord par une autre méthode de gouvernance, c'est-à-dire une gouvernance qui tienne compte de la réalité de terrain, qui énonce des priorités claires sans donner dans une surenchère ininterrompue d'objectifs tous azimuts, qui dote les établissements en moyens humains et matériels définis en fonction des besoins et de l'évolution des missions.

De quelque niveau que vous gériez la pénurie rien ne changera rien si les moyens humains et matériels n'augmentent pas corrélativement aux objectifs ambitieux affichés. La seule différence amenée par ce transfert de compétences c'est un déplacement de la responsabilité des insuffisances du système sur les cadres de terrain, devenu mode de fonctionnement institutionnel.

En cela les difficultés à remplacer les personnels absents, toutes fonctions confondues, en sont une illustration des plus significatives.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)